

COMMISSION DES ARBITRES

Réunion : du vendredi 6 juillet 2018, tenue au siège du District à Vesoul, à 19H00

Présidence : M. COUTOT

Présents : MM. CHAPUZOT – CIPRIAN – GIBOULET - JAYET - MATHEY –
MOINE – PRUDHON – TRIFIGNY.

Excusés : MM. BARRET - MARINESSE – TAVERDET JP

La réunion est ouverte à 19h00 par Dominique Coutot, qui souhaite la bienvenue aux membres présents, et en excuse trois autres.

Lecture est faite d'un courriel adressé par Jean-Michel Marinesse qui s'excuse pour son manque de disponibilité pour participer aux réunions, et indique se retirer de la CDA pour la saison prochaine.

Le président de CDA l'interrogera s'agissant de ses fonctions d'observateur d'arbitres qu'il n'évoque pas dans son mail. Jean-Michel était également référent « arbitres féminines » au niveau de la CRA, il conviendra donc de le remplacer dans cette fonction.

1. Informations générales :

Au niveau de la CRA :

- Félicitations adressées à nos deux candidats Ligue de la saison en cours, Pascal Grisey et Malik Zelfa-Kalaa qui ont été reçus à l'examen d'arbitre de Ligue. La CDA leur souhaite pleine réussite au niveau de leurs nouvelles missions et se réjouit de l'arrivée de nouveaux arbitres de ligue issus de notre District.
- Félicitations adressées aux arbitres de ligue haut-saônois qui se maintiennent tous dans leur catégorie respective suite aux classements CRA de la saison 17/18.
- Michael Kalaa a subi l'examen théorique de candidat ligue le samedi 23 juin, et est en attente des résultats.
- Retour sur la réunion de la CRA du 9 juin 2018 à laquelle Dominique Coutot et Philippe Prudhon ont assisté.
- La CRA souhaite que chaque CDA dispose de responsables nommés de section ayant la capacité d'en être les référents au niveau régional (technique, formation, promotion, jeunes arbitres, arbitrage féminin, parrainage et tutorat, recrutement et fidélisation).
- Le stage de rentrée des arbitres de Ligue aura lieu le samedi 1^{er} septembre 2018, à Dijon.
- Le stage de début de saison des observateurs CRA aura lieu le dimanche 2 septembre 2018, à Dijon. Il a été abordé, lors de la réunion de CRA du 9 juin, le fait que le district de Haute-Saône ne compte aucun observateur au niveau de la ligue, point qui méritera d'être travaillé afin de corriger ce constat.

Au niveau du District :

- Retour sur l'Assemblée générale du district qui a eu lieu à Jasney, le samedi 30 juin 2018. Plusieurs arbitres y ont été mis à l'honneur, notamment les majors des différents groupes qui ont reçu un sac à roulettes offert par le partenaire équipementier ; ainsi que Nourédine Debbiche qui a décidé de ne pas renouveler sa licence après 33 années au service de l'arbitrage.
- Dominique Coutot a été renouvelé à la présidence de la commission d'arbitrage, suite à la nomination des présidents de commissions qui a eu lieu lors du dernier Comité directeur du District.
- Fermeture administrative du District, du vendredi 6 juillet au soir jusqu'au mardi 7 août au matin. Le suivi courrier, courriel et administratif concernant la CDA sera assuré par P. Prudhon.

2. Auditions

2.1) Régulièrement convoqué, la commission procède à l'audition de **M. Anis BENTIRI**, jeune arbitre de District.

Les faits qui lui sont reprochés alors qu'il évoluait en qualité de joueur sur une rencontre de Départemental 2, font l'objet d'un large échange.

Après celui-ci, la commission décide le non renouvellement de M. Bentiri en qualité d'arbitre officiel du District au titre de la saison 2018/2019, pour manquement grave aux règles de déontologie dans la fonction arbitrale.

2-2) Régulièrement convoqué, la commission prend note de l'absence excusée de **M. Anthony LOTSCHER**, arbitre D3.

Celui-ci sera convoqué à la prochaine réunion.

3. Courriers reçus

- Club SG Héricourt : souhait de rattachement de M. Hicham Ben Bani, actuellement arbitre de District dans le District Doubs- Territoire de Belfort, au titre de la saison 18/19. La commission décide de transmettre la demande à la CDA concernée (DTB) pour informations et avis avant de décider de son éventuelle intégration dans l'effectif des arbitres de Haute-Saône (l'intéressé résidant toujours en effet dans le département du Doubs)
- Club ES Combeaufontaine Lavoncourt : information du retrait de candidature de M. Emilien Leroux (3^{ème} session de candidature 17/18). Pris note.

4. Dossiers à traiter

4-1) Dossier de **M. Sophian BENTIRI**, arbitre du groupe D3

La commission prend note de la transmission d'un dossier par la commission de discipline du District, associant l'intéressé, et décide sa convocation à la prochaine réunion.

4-2) **Demande de M. Bernard Dangien**, arbitre officiel du District de Haute-Marne, pour arbitrer en Haute-Saône au titre de la saison 18/19 suite à emménagement dans notre département.

Le dossier administratif de l'intéressé a été demandé à son actuelle CDA d'appartenance.

Considérant le fait que M. Dangien évolue spécifiquement en qualité d'arbitre assistant, il est décidé de le désigner sur une rencontre R3 dès la reprise des compétitions et de l'observer à cette occasion.

4-3) Courriels de M. Patrick LACROIX, arbitre du groupe D3

La commission décide sa convocation pour échanges sur les sujets abordés dans ses courriels, à la prochaine réunion.

4-4) Questionnaire de rattrapage candidat arbitre de District

La CDA valide la réussite théorique du candidat **Valentin XISTO-DUARTE** (club Vesoul Portugais) à l'examen d'arbitre de District.

L'intéressé sera convoqué pour subir l'examen pratique.

5. Retour sur l'arbitrage des finales des coupes de Haute-Saône Conseil départemental

Un arbitrage tout à fait cohérent et adapté a été observé à l'occasion de l'ensemble des finales des coupes, jeunes et adultes.

La commission félicite tous les arbitres désignés qui ont assuré leurs missions avec sérieux et compétences.

L'offre par l'un des partenaires du District, d'un maillot officiel d'arbitre, floqué à l'édition des finales 2018, a été appréciée de tous les arbitres, qui, en contrepartie n'ont perçu que les indemnités de déplacement et pas d'indemnités de fonctionnement pour ces rencontres.

6. Finalisation des groupes d'arbitres au titre de la saison 18/19

La commission prend connaissance de la composition des groupes d'arbitres adultes et jeunes, remise à jour après les classements de la saison 17/18.

Les groupes tels que constitués permettent numériquement de fonctionner en lien avec les besoins des désignations, tant en ligue qu'en district.

Toutefois, il est acté d'attendre la prochaine réunion de la commission pour faire un point précis quant aux renouvellements reçus et à la validation médicale des dossiers, avant de décider si des mouvements intergroupes sont nécessaires.

7. Modalités d'observation des arbitres au titre de la saison 18/19

Le président de CDA a souhaité engager une réflexion sur ce sujet, en lien avec les difficultés constatées lors de la saison 17/18, notamment s'agissant de l'évaluation des arbitres jugés « potentiels » ainsi que des arbitres du groupe D3, qui n'ont pas tous pu être observés par les mêmes observateurs.

Un tour de table s'engage afin de voir comment il pourrait être envisageable de remédier à ce problème. Les modalités de l'évaluation des arbitres adultes, qui se fait actuellement « au rang » pourrait être modifiée pour redevenir « une note », basée sur des critères et des modalités restant à écrire.

Les arbitres jugés « potentiels » doivent également être mieux accompagnés de façon à ne pas perdre de temps sur une progression si tant est qu'elle est jugée cohérente et sans risques. Une possibilité d'accompagnement, laissant entrevoir deux observations pour ces arbitres, faite par deux mêmes observateurs, paraît possible.

Ce sujet global des modalités d'observation des arbitres, ainsi que la répartition des observateurs par groupe d'arbitres, fera l'objet d'une décision lors de la prochaine réunion de la CDA.

8. Réunion de rentrée de début de saison des arbitres

Après présentation et étude des différentes possibilités, dictées aussi par une volonté de modifier certaines modalités de la réunion de rentrée de début de saison des arbitres, il est décidé de tenir cette réunion

le VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2018, de 19h00 à 22h30, à la maison des associations rue Jean Jaurès à VESOUL.

Après des travaux en assemblée plénière les arbitres travailleront en atelier par groupe.

Le questionnaire contrôle de connaissances aura lieu lors de cette soirée.

Les jeunes arbitres n'assisteront pas à cette réunion, un rassemblement spécifique leur étant dédié.

9. Réunion de travail de début de saison des observateurs de la CDA

Après présentation et étude des différentes possibilités, et souhaitant poursuivre sur le même modèle positif de ce qui a été engagé en septembre 2017, il est décidé de tenir cette réunion

le DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2018, avec des travaux techniques et vidéo en matinée, puis la supervision en commun d'une rencontre l'après-midi, donnant lieu au débriefing en commun avec l'arbitre puis à la rédaction d'un rapport d'observation.

10. Projection du fonctionnement de la CDA au titre de la saison 18/19

Le Président de la CDA indique ses souhaits en matière de travail et de fonctionnement de la commission, visant à :

- associer les membres nouvellement nommés en leur confiant des responsabilités
- associer l'ensemble des autres membres de la commission dans des missions spécifiques (notamment l'animation et la gestion des sections de la CDA, mais également l'accompagnement ou l'observation des arbitres)
- travail en amont (bureau de CDA) des réunions plénières sur les absences, les courriers reçus et à traiter, les dossiers transmis, afin d'alléger la durée des réunions plénières et n'y traiter que les sujets nécessitant un débat et des prises de décisions importantes.

La proposition de composition du Bureau de la CDA, ainsi que les responsabilités de sections, seront décidées lors de la prochaine réunion de la commission.

11. Questions diverses et tour de table

Matthieu Trifigny présente la journée de travail des présidents et responsables des sections « recrutement et fidélisation » à laquelle il a participé à la FFF le dimanche 17 juin 2018.

Considérant le nombre important et large d'actions à engager ou devant être réfléchies sur ce sujet, il est proposé de mettre ce thème à l'ordre du jour de la prochaine réunion de CDA, afin de permettre à Matthieu d'y travailler et de proposer un véritable plan d'actions pour la saison 18/19.

Ce plan devra être élaboré pour, par et avec les clubs, ainsi que les arbitres référents des clubs, qui constituent la pierre angulaire du dispositif de recrutement mais surtout de fidélisation des arbitres.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucun membre ne souhaitant s'exprimer, la séance est levée à 22H30.

Prochaine réunion : MERCREDI 29 AOUT 2018, à 18h00, au siège du District.

Le Président de la C.D.A,
Dominique COUTOT

Le secrétaire,
Philippe PRUDHON

RAPPEL :
Les décisions de la commission départementale des arbitres sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.